# Coordonnatrice ou coordonnateur

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Concours no 1415

### Sommaire de la fonction

sport et plein air

- Participer à la planification et à la réalisation d'actions dans le domaine sportif et du plein air;
- Fournir une assistance technique et professionnelle aux associations, clubs sportifs et organismes œuvrant dans le domaine du sport et du plein air;
- Favoriser la collaboration et la concertation entre les organismes;
- Planifier et coordonner une programmation d'activités en sports et plein air ainsi qu'un camp spécialisé;
- Participer à la coordination des événements sportifs et de plein air en soutien aux organismes du milieu;
- Participer à la sélection, coordonner et superviser le travail du personnel sous sa responsabilité.

## Profil de compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir et posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente;
- Toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée;
- Bonne connaissance des milieux sportifs et associatifs, un atout;
- Posséder des connaissances de la suite Office (Word, Excel);
- Avoir une capacité à travailler en équipe, une facilité à coordonner ainsi qu'une capacité à établir de bonnes relations interpersonnelles;
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et de dynamisme;
- Posséder de très bonnes aptitudes pour le service à la clientèle;
- Accès à une voiture et pouvoir l'utiliser dans le cadre de ses fonctions.



#### **POSTE PERMANENT**

#### Conditions salariales

- Entre 35,68 \$ et 46,38 \$ de l'heure;
- Classe 9, selon les dispositions de la convention collective régissant les employés de bureau.

#### Horaire de travail

L'horaire régulier est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi midi.

Selon les besoins du service, l'horaire peut être modifié et inclure occasionnellement du travail de soirs et de fins de semaine.



